

Le prêt entre bibliothèques - PEB

Vous désirez obtenir un document d'une autre bibliothèque : PEB DEMANDEUR

Vous devez être étudiant, personnel d'Unîmes ou particulier, **inscrit** à la bibliothèque d'Unîmes.

Le Prêt Entre Bibliothèques vous permet d'obtenir des documents (ouvrages ou revues) qui ne font pas partie de notre fonds documentaire, ni de celui de la bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier – vérifiez bien dans les catalogues en ligne.

Les documents sont remis sous forme de photocopies, pour les articles de périodiques, ou en prêt, pour les ouvrages.

C'est un service payant : Tarifs ci-dessous :

PEB DEMANDEUR <i>(La bibliothèque Nîmes Vauban demande des documents pour ses étudiants et ses professeurs à d'autres organismes, BU principalement)</i>	Monographie	Photocopie (1 ^{ère} tranche 10 p.)	Photocopie (2 ^{ème} tranche + 10 p.)
Prêt gratuit pour les enseignants, chargés de cours et étudiants de l'Université de Nîmes Etudiants de niveau M et D dans la limite de 10 demandes par an			
Forfait prise en charge de la demande	1 €	1 €	
Demande à d'autres BU françaises	6 €	5 €	4 €
Demande à des organismes à l'étranger	11 €	8 €	5 €

Tarifs votés par le Conseil d'Université du 9 décembre 2008

Vous désirez obtenir un document de notre bibliothèque

Vous devez adresser votre demande à la bibliothèque de votre université qui nous la transmettra par le biais du système universitaire de PEB – SUPÉB.

Les documents sont remis sous forme de photocopies, pour les articles de périodiques, ou en prêt, pour les ouvrages.

C'est un service payant : Tarifs ci-dessous :

PEB PRÊTEUR <i>(La bibliothèque Nîmes Vauban prête ses documents à d'autres organismes, BU, BM, BDP...)</i>	Monographie	Photocopie (1 ^{ère} tranche 10 p.)	Photocopie (2 ^{ème} tranche + 10 p.)
Prêt à des organismes publics français	7 €	6 €	4 €
Prêt à des organismes privés français	9 €	9 €	5 €
Prêt à des organismes à l'étranger	12 €	9 €	5 €

Tarifs votés par le Conseil d'Université du 9 décembre 2008